

# MAIRIE DE BELLOC SAINT-CLAMENS 32300 BELLOC SAINT-CLAMENS

## Avis d'enquête publique relative à la révision de la Carte Communale de BELLOC SAINT-CLAMENS

### COMPLEMENT AVIS ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal en date du 04/02/2021, le maire de la commune de BELLOC SAINT-CLAMENS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision de la carte communale de Belloc Saint-Clamens.

Monsieur **MELLIET Jacques** a été désigné commissaire enquêteur en date du 28 janvier 2021 par le Tribunal d'Administratif.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de **BELLOC SAINT-CLAMENS**

**Du Jeudi 11 Mars 2021 au Vendredi 09 Avril 2021** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (Jeudi de 8h30 à 12h), et le vendredi de 14h à 17h.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de **BELLOC SAINT-CLAMENS**,

- **Le Jeudi 11 Mars de 9h à 12h**
- **Le Jeudi 25 Mars de 9h à 12 h**
- **Le Vendredi 09 Avril de 14h à 17h**

Le dossier d'enquête publique sera consultable :

- Sur support papier : le dossier restera déposé à la mairie de Belloc Saint Clamens et tenu à la disposition du public qui peut en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelles. (Jeudi de 8h30 à 12h)
- Sur poste informatique : le dossier d'enquête est également accessible à la Communauté de Communes de Astarac Arros en Gascogne sur le site [www.cdcaa.g.fr](http://www.cdcaa.g.fr) aux horaires habituels d'ouverture (Lundi à Vendredi 9h à 12/ 14h à 17h fermé le mercredi après-midi)
- En se rendant sur le site internet suivant : [www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr) (rubrique politiques publiques>Environnement >AOEP>avis d'ouverture d'enquêtes publiques)

Le public peut formuler ses observations et propositions pendant le délai de l'enquête sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, côté et paraphé par le commissaire enquêteur à la mairie de Belloc Saint Clamens au jour et heures habituels d'ouverture de la mairie.

- Adresser un courrier ou courriel au commissaire enquêteur

Les observations du public pourront par ailleurs être adressées pendant la même période au commissaire enquêteur :

- Soit par courrier adressé à la : mairie de Belloc Saint Clamens- Au village -32300 BELLOC SAINT-CLAMENS à l'attention du commissaire enquêteur. Les courriers seront annexés au registre d'enquête dans les meilleurs délais et tenus à la disposition du public.
- Soit par courriel à l'adresse suivante : [mairie.belloc@wanadoo.fr](mailto:mairie.belloc@wanadoo.fr). les observations par courriel seront consultables par le public, dans les meilleurs délais sur le site internet des services de l'état dans le Gers à l'adresse suivante : [www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr) (rubrique politiques publiques>Environnement >AOEP>avis d'ouverture d'enquêtes publiques).
- Soit par téléphone après avoir pris rendez-vous auprès de la mairie au : 05.62.66.76.05